

Annick Napoléon et ses amis ont sorti l'artillerie lourde

La réunion de rentrée de l'association soutenant la leader de l'opposition a été l'occasion mercredi soir de tirer à boulets rouges sur les actions et les projets de la municipalité

Rentrée tonique pour les membres de l'association des Amis d'Annick Napoléon, présidée par José Segovia. Mercredi soir, dans la salle des Balcons du Port, il a beaucoup été question du devenir du port à travers le projet du maire Philippe Léonelli, et de celui des plages du centre-ville, sujettes à l'érosion. Voici l'essentiel des arguments exposés par Annick Napoléon et ses amis. Certains des propos tenus et rapportés ici appelleront certainement des réponses du maire.

PROJET DU PORT. Lors du dernier conseil municipal, « nous avons posé des questions factuelles pendant 3 h 30 et on s'est rendu compte que le maire ne connaissait pas ses dossiers. C'était ses services qui répondaient et M. Lenormand, celui qui a remporté le marché d'audit avec sa société créée en février 2015 et qui a été attributaire en mai 2015. La tranche ferme, sans compter les tranches optionnelles, coûte 400 000 €. Aujourd'hui, au conseil municipal, on nous demande de voter un 2^e avenant. Ce qui représente une augmentation de 45,5 %, donc presque 600 000 € ».

ÉLUS DE LA MAJORITÉ. « Il n'y a que trois personnes qui ont choisi le projet du port: le maire, et deux adjoints M. Coma et M^{me} Garnier. Les autres ont découvert le projet en même temps que nous tous à la salle des fêtes. »

ANNEAUX. Le nombre de places au port devrait diminuer de 150 places, tandis que 7 places pour des



Les débats ont duré une heure et demi, mercredi soir, menés par Annick Napoléon qui a notamment fustigé le projet du port, « non prévu dans le programme électoral », et a répondu aux « attaques » du maire, sans jamais le citer.

bateaux de 30 mètres devraient être créés.

« On supprime donc des emplois de mécaniciens et l'accastillage alors, avance un assistant. Les gros bateaux vont se faire réparer à La Ciotat ou ailleurs... »

COMMERÇANTS DU SECTEUR DU PORT. « On nous dit qu'on va aménager sur la maison de la mer, une esplanade pour des déballages forains plusieurs fois par semaine tout l'été. Moi, j'ai peur pour les commerçants à l'année qui paient, eux, une patente, une taxe foncière ».

FINANCEMENT DU PROJET DU PORT: « Le projet est estimé à 35 M€ HT. Mais il y aura forcément des avenants. De plus, il n'est fait mention d'aucune charge d'exploitation et de coût de fonctionnement. Le port pu-

blic aujourd'hui, c'est 2,5 M d'€ et le port privé 1 M d'€ environ ».

SPL: Si la future société publique locale (SPL), gestionnaire du port « bat de l'aile, ce sont les actionnaires qui doivent combler le trou. Et les actionnaires, ce sont les deux municipalités... »

LAGAF. L'animateur-vedette a été cité. « On nous explique qu'on va construire un local de 120 mètres au bout du quai Patrice-Martin pour son Academy et un quai de 26 mètres pour mieux organiser la Jet-Cup. »

LOI ALUR. « Je souhaitais, tout comme le maire actuel, proposer une décision modificative pour contraindre les effets néfastes de cette loi. À ce jour, cette modification n'est toujours pas faite. »



cas de coup de mer? Et quid des posidonies qui poussent au-delà? Ne va-t-on pas modifier les échanges de courant sur cette baie? De plus, cela coûterait 4,5 Md'€ alors qu'un ré-engraissement ne coûte que 40 000 euros. »

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES. « Le maire s'est vanté de n'avoir fait aucun travaux dans les écoles. Et pourtant, moi je peux vous dire qu'il y a des trous, des affaissements, des enfants qui tombent, et des adultes qui trébuchent. »

CRÈCHES: Le montant des futurs travaux devait être de 500 000 €. « Là, je vois que le projet coûtera 200 000 € de plus! On nous avait dit que le projet serait financé à 80 % par la Caisse d'allocations familiales, mais j'apprends qu'on ne remplit pas les critères pour les avoir! »

TRAVAUX DE LA MAIRIE. La municipalité actuelle « fait croire que j'ai doublé le montant des travaux, en expliquant qu'en 2002, le projet s'élevait à 3,5 M d'€ et qu'au final la facture est de 5,6 M d'€. Mais en 2002, on parlait d'étude sommaire. Elle ne comportait pas les coûts liés à la maîtrise d'œuvre, le bureau de contrôle technique, le désamiantage, la location de bâtiments modulaires, les sondages géologiques, la commission de sécurité, le mobilier, le troisième étage, l'intégration du poste de police, les avenants, etc. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le délégué aux travaux, Serge Bonnamour. Au final, le surcoût n'est que de 11 %. »

SUNDER CHAUDHARI

PERMIS DE CONSTRUIRE: Le maire aurait signé « pour 568 permis de logements, quand moi en six ans de mandat, je n'en ai signé que 163. (...) Ces deux ans et demi ont été mis à profit pour servir ceux qui ont été à la tête du comité de soutien, ceux qui ont attaqué notre PLU pour des raisons personnelles... Dès le tout premier conseil, il remettait en révision le PLU. »

ÉROSION DES PLAGES. Annick Napoléon a lancé une réflexion sur l'opportunité d'installer, « sur 800 mètres », en mer des tubes géotextiles pour casser la houle. « Il faut d'abord tester ces tubes sur 100 mètres! Toutes les études montrent que cela n'empêche pas de réensabler régulièrement, voire chaque année. Que se passera-t-il en